

VILLAGE DE FOREZ

Cahier d'histoire locale - Association des
usagers du Centre Social de Montbrison (42)

N° 39 juillet 1989

- p. 3 La première foire-exposition au jardin d'Allard du 20 mai
au 1^{er} juin 1936.

Marguerite-V. FOURNIER

- p. 7 Un jugement du tribunal révolutionnaire de Feurs,
le 28 décembre 1793.

Claude LATTA

- p. 12 Des berges du Vizézy et de la Mare aux rives du Mississippi

Philippe CHOMAT Daniel ALLEZINA

- p. 17 Jean-Baptiste Massillon et le collège de Montbrison.

Joseph BAROU

- p. 23 Bibliographie forézienne.

Claude LATTA

VILLAGE DE FOREZ : Bulletin trimestriel.

Siège social : Centre Social de Montbrison
Rue Puy-du-Rozeil
42600 MONTRISON

Courrier-coordination : Joseph BAROU

Directeur de la publication : Claude LATTA

Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 1989

Impression : Centre départemental de documentation pédagogique
de la Loire

31 Mai

et

1^{er} Juin



GRANDE CORRIDA

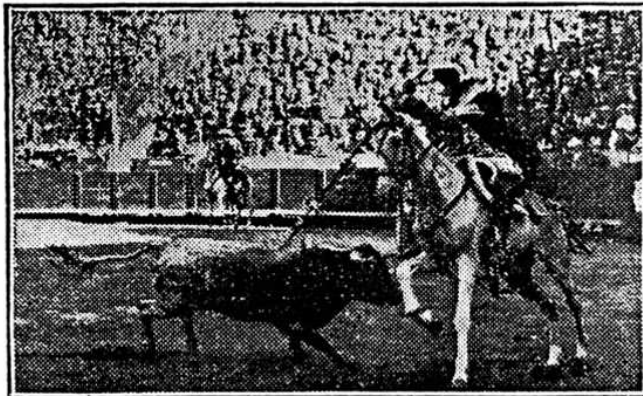
avec la Banda-Comico-Taurina

“ El Emplastre ”

de Barcelone et Valence

et des célèbres toréadors du Cartel de

Madrid



Annnonce de la corrida organisée à Montbrison à l'occasion de la lère Foire-Exposition du département de la Loire (extrait de la plaquette imprimée par Henri Potard, Montbrison, 1936).

LA PREMIERE FOIRE-EXPOSITION AU JARDIN D'ALLARD
DU 20 MAI AU 1^{er} JUIN 1936

En l'an de grâce 1936, de l'Ascension à la Pentecôte, soit du 20 mai au 1^{er} juin, il y eut au jardin d'Allard moult réjouissances à l'occasion de la première foire-exposition du département de la Loire à Montbrison.

Que l'on en juge par le programme que nous reproduisons in extenso.

PROGRAMME DES FETES

Mercredi 20 mai 1936

A 21 heures, grande fête de nuit. Première représentation de l'inimaginable spectacle des ballets lumineux de LILIAN BORGHESE, l'héritière de la LOIE FULLER, spectacle d'une réelle beauté pouvant être vu par tous et devant être applaudi même par les plus blasés.

Orchestre select, spécialement composé pour interpréter la musique des compositeurs les plus réputés du génie international.

Intermèdes entre chaque acte par la Lyre montbrisonnaise. Illumination féérique. Le jardin d'Allard recevra particulièrement pour cette circonstance une décoration lumineuse inédite des Etablissements Viallard.

Jedi 21 mai

Ouverture de la foire-exposition à 10 heures

Réception des reines : la reine des reines, l'impératrice des provinces françaises, la reine d'Alsace et la reine de Paris.

A 11 heures : inauguration officielle par M. le Préfet représentant le gouvernement, MM. les sous-préfets et les membres du Comité de patronage, sénateurs, députés.

A 11 heures : concert par la Lyre montbrisonnaise.

A 16 heures, conférence au cinéma LUX, présentation d'un film sonore documentaire des plus curieux et commenté par un conférencier de talent, M. LAURENCE, délégué de l'Agence économique de Madagascar, membre du bureau permanent de la Conférence impériale et du Comité d'action colonisatrice et de paysannat indigène.

Au cours de la journée, les meilleurs disques de nos vedettes les plus en vogue auront les honneurs du pick-up des Etablissements Viallard.

De 17 h 30 à 18 h 30 apéritif-concert jazzband au buffet.

A 21 heures, deuxième et dernière représentation des ballets lumineux. Soirée qui sera magnifique car, au cours des danses, sera couronnée au milieu du groupe des reines, la Muse montbrisonnaise (les candidates devront appartenir à une Maison participant à la foire, sinon pas de désignation de Muse).

Vendredi 22 mai

Audition musicale par T.S.F. du matin 10 heures au soir 19 heures.

Samedi 23 mai

Démonstration des nouveautés présentées à la foire-exposition.

L'Association des aveugles apportera son concours dans la partie attractive et ce chaque jour.

A 21 heures, grand bal, feux de joie.

Entrée pour tous : 2 francs, brillant orchestre.

Dimanche 24 mai

Le matin, à 10 heures, réception des musiques ayant répondu à l'invitation du Comité.

Après-midi : le théâtre lyonnais des marionnettes "Josserand-Mourguet".

A 15 heures, représentation de l'opéra *SI J'ETAIS ROI*.

A 16 heures, concert par la Lyre montbrisonnaise et par l'Union sportive P.L.M. de Saint-Etienne.

Le soir, à 20 h 30, représentation de l'opérette *LA VEUVE JOYEUSE*.

Lundi 25 mai

Journée culinaire. Compétition gastronomique. Les chefs des hôtels ou des restaurants de toutes catégories sont invités à concourir et à présenter sur des tables, montées ou préparées à leur intention, les plats spéciaux qu'ils seront susceptibles de composer et de se distinguer ainsi à l'appréciation des gourmets de toutes les régions. Des primes pourront être remises aux concurrents.

Mardi 26 mai

Deuxième journée culinaire réservée aux bouchers, charcutiers, tripiers ou commerces similaires. Concours de présentation des produits de nature morte ou vivante.

Mercredi 27 mai

Troisième journée culinaire réservée particulièrement à la boulangerie, à la pâtisserie, aux confiseurs.

Ces trois journées, bien distinctes, pourront permettre d'apprécier la valeur, le goût, l'art de ceux qui savent préparer les palais et les estomacs les plus délicats à recevoir les mets les plus difficiles à composer et à faire accepter par les plus sceptiques.

Jeudi 28 mai

Grand concours interdépartemental de bébés réservé spécialement aux enfants nés dans la Loire et les départements limitrophes. Les inscriptions seront closes le 27 au soir. Adhésions 5 francs. Récompenses, diplômes et espèces. Distribution de jouets à tous.

Concours de vitesse de trottinettes et vélos (enfants).

A 10 heures, inauguration de la Semaine agricole et de la foire annuelle sous la présidence de M. de Préfet assisté des représentants des corps constitués.

Vendredi 29 mai

Suivant l'état de la marée et l'arrivée des trains de marée Journée du poisson. Dégustation-conférence, s'il y a lieu, sous le patronage du Comité de propagande pour la consommation du poisson avec l'appui de la Société l'Energie industrielle.

Samedi 30 mai

Du matin au soir, concert par T.S.F.

A 21 heures, concert musical, fête de nuit, illuminations, feux de joie au théâtre de verdure.

Dimanche 31 mai

A 15 heures, dans des arènes spécialement transportées d'Arles, première grande course de taureaux avec la troupe BANDA-COMICO-TAURINA EL EMPLASTRE de Barcelone et Valence. Spectacle inédit.

Au théâtre de verdure, en soirée LE BARBIER DE SEVILLE opéra-comique de Rossini.

Lundi 1^{er} juin

A 15 heures, aux arènes, avec la même troupe que le dimanche, scènes de CARMEN interprétées par les artistes de l'Opéra, de l'Opéra-comique et des principales scènes subventionnées.

Le prix des places pour la corrida est fixé à :
50 F les réservées - 30 F les premières - 20 F les deuxièmes
15 F les troisièmes - 8 F pourtour debout. Enfants 1/2 place.

La direction prendra toutes les précautions d'usage en l'occurrence mais n'entend être aucunement responsable des imprudences que pourraient commettre les spectateurs. Il est spécialement recommandé de prendre les billets à l'avance chez les dépositaires du département qui l'indiqueront aux intéressés à l'heure utile.

Des TRAINS SPECIAUX en doublement de ceux compris aux horaires seront organisés par la Compagnie des chemins de fer P.L.M. Consultez les affiches.

En soirée, interprétation intégrale de CARMEN opéra-comique de Bizet.

En cas de mauvais temps, les spectacles se dérouleront au théâtre avec des moyens de fortune.

Pour toute représentation commencée, aucun remboursement ne peut être exigé. En soirée, se prémunir contre la fraîcheur.

Le prix des places à la foire en semaine est de 1 F 50, jeudi de l'Ascension 3 F, jeudi 28 mai 2 F, jours de gala, minimum 3 F.

Pour l'enceinte du théâtre et selon l'importance du programme les prix sont ceux ordinaires des grandes tournées.

1936 !... Un demi-siècle est passé depuis cet événement montbrisonnais. Qui s'en souvient encore ?

Les exposants, dont les stands s'alignaient dans la partie basse du jardin d'Allard, alentour du kiosque à musique, présentaient avec goût leurs produits et entretenaient une joyeuse ambiance. Il faisait bon flâner d'un stand à l'autre en bavardant avec eux dans un cadre différent de celui du magasin habituel... Il faisait bon aussi s'asseoir pour l'apéritif en écoutant les airs de la Lyre ou ceux de la T.S.F. encore dans toute sa nouveauté...

Les divers concours organisés dans le cadre de la Foire-exposition remportèrent un bon succès... Le public vint nombreux et ne ménagea pas ses applaudissements.

Mais le plus grand attrait fut celui du théâtre de verdure aménagé dans la partie haute du jardin à l'ombre des charmilles. Opéras, opérettes, ballets lumineux, spectacles féériques drainèrent des foules enthousiastes...

Une seule ombre au tableau de ces réjouissances : l'échec de la corrida dans ces fameuses arènes transportées d'Arles et installées à grands frais sur la place Eugène Beaune. La tauromachie n'est pas le fait des Montbrisonnais qui boudèrent le spectacle d'où un déficit énorme pour les organisateurs.

Il faut, en effet, reconnaître que ceux-ci avaient vu trop grand en élaborant leur programme. On ne bouleverse pas ainsi les habitudes d'une petite ville. Mais, avec le recul du temps, peut-on les blâmer de lui avoir apporté un peu de rêve ?

Marguerite-V. FOURNIER

Un jugement du tribunal révolutionnaire
de Feurs, le 28 décembre 1793

L'un des intérêts de la célébration du Bicentenaire de la Révolution française est de faire sortir des archives familiales les documents qui y étaient enfouis. Ainsi publions-nous ici un extrait des minutes de la commission militaire de Feurs en 1793, document qui nous a été confié par Mme Morin, de Sury-le-Comtal : qu'elle soit ici remerciée.

Il s'agit de l'extrait d'un jugement prononcé le 28 décembre 1793 par la commission militaire de Feurs et condamnant à la peine de mort Durand-Antoine de Meaux, Benoît Méjasson, Pierre Defour, Jean-François Punctis, Guillaume Apothicaire, Claude de Damas. Ils furent exécutés le même jour à Feurs dans l'allée du château du Rozier, où se trouve aujourd'hui la chapelle expiatoire, dite "Chapelle des martyrs".

Décembre 1793 : c'est la Terreur en Forez. Après l'"insurrection fédéraliste" qui a dressé Lyon et une partie de sa région contre la Convention, passe la justice révolutionnaire. Epoque tragique qui ne se comprend que dans le contexte de guerre civile qui règne alors en Forez : républicains contre royalistes... Les souvenirs en sont encore vifs...

Ce document est intéressant à plus d'un titre :

- Il nous indique comment se déroulaient les audiences de la commission militaire de Feurs : interrogatoires des accusés, auditions des témoins, défense présentée par les accusés eux-mêmes. On sait, en outre, que l'accusateur public concluait avant que la cour se retire pour délibérer.

- La justice était expéditive. Pas d'appel. Les jugements étaient exécutés dans l'heure. Les condamnés à mort étaient fusillés dans l'allée du château du Rozier - où est édifiée, depuis 1826, la chapelle expiatoire.

- Le jugement indique aussi les chefs d'accusation qui ont motivé les condamnations à mort qui ont été prononcées : tous se rapportent à l'"insurrection fédéraliste" de Lyon ou aux "troubles de Montbrison".

- Enfin le document nous donne le nom des juges : nous avons essayé d'en savoir plus sur eux - ainsi d'ailleurs que sur les condamnés. D'où l'abondance des notes qui accompagnent ce texte et qui, nous l'espérons, éclaireront le lecteur de ce texte qui dormait depuis près de deux cents ans...

DOCUMENT

Extrait des Minutes de la Commission révolutionnaire¹
déposé au greffe du tribunal criminel du département de Rhône²

Liberté - Egalité

Jugement de la Commission révolutionnaire séante³ à Feurs⁴ du huitième nivôse de l'an second de la République⁵ une, indivisible et démocratique.

La Commission révolutionnaire séante à Feurs, vu les interrogatoires de Durand Antoine Demeaux⁶ ci devant⁷ noble seigneur du marquisat d'Urphée [sic] et de la baronnie de st-Just-en-Chevallet, de Montbrisé⁸ ; de Benoît Méjasson⁹, ci devant commissaire à

1. Il y eut successivement à Feurs deux tribunaux révolutionnaires :

.la Commission de Justice populaire, bien vite accusée de "modérantisme" et supprimée par un décret des représentants en mission.

. La Commission militaire appelée ici improprement Commission révolutionnaire qui était un véritable conseil de guerre qui siégea du 17 décembre 1793 au 11 février 1794.

2. Les archives de ces deux juridictions sont aujourd'hui déposées aux A.D. du Rhône. Le département de la Loire avait été détaché de celui du Rhône le 12 août 1793. Mais la décision était théoriquement provisoire : ce qui explique le dépôt au greffe du tribunal criminel du Rhône.

3. séant : siégeant.

4. Feurs avait été choisi comme chef-lieu du nouveau département de la Loire.

5. Le 28 décembre 1793.

6. Durand- Antoine de Meaux (1728-1793) avait été lieutenant général du bailliage de Forez. Il avait présidé, en mars 1789, l'assemblée du tiers état du Forez. Il fut arrêté alors que, réfugié dans les monts du Forez, il commit l'imprudance de venir voir sa mère restée à Montbrison.

7. ci devant : précédemment. Les "ci-devant" : les "aristocrates".

8. Montbrisé : le 29 octobre 1793. Javogues, représentant en mission, avait pris un arrêté ordonnant la destruction des murailles de la ville, significativement rebaptisée Montbrisé : "Il sera élevé...une colonne portant cette inscription : la ville de Montbrisé fit la guerre à la liberté. Elle n'est plus".

9. Benoît Méjasson, notaire à Montbrison âgé de 41 ans.

terrier¹⁰ et notaire public, aussi de Montbrisé ; de Pierre Ancelme Defour¹¹, ci devant homme de loi et suppléant du tribunal de district de Montbrisé ; de Jean François Punctis, dit de Cindrieux¹², ci devant conseiller¹³, aussi de Montbrisé ; de Guillaume Apothicaire¹⁴ ci devant homme de loi et conseiller à l'Élection¹⁵, résidant à Montbrisé ; de Jean Marie Ladret, clerc d'avoué, résidant à Montbrisé ; de Dominique Crépet, clerc d'avoué de Montbrisé ; de Berry Labarre, Marchand et Négociant, chef de Légion¹⁶, demeurant à St Just sur Loire ; de Claude Marie Damas, ci devant comte¹⁷, résidant au château du Rousset¹⁸, canton de St Jean Soleymieux : les dépositions des témoins entendues dans le cours de l'instruction, après les avoir entendus eux mêmes dans leurs défenses respectives, et après avoir pris plusieurs autres renseignements.

Déclare qu'il est constant que Demeaux n'a cessé de manifester une haine fortement prononcée contre la Révolution¹⁹, qu'il a donné azile aux prêtres réfractaires et aux Muscadins²⁰, qu'il a voulu avilir la Convention, en donnant aux membres qui la composent la qualification de brigands.

Qu'il est constant que Méjasson a continuellement fréquenté les aristocrates²¹, a toujours été leur agent, qu'il a favorisé la

10. terrier : registre d'un domaine féodal sur lequel étaient consignés les droits, coutumes, rentes, etc, afférents à chaque parcelle du domaine.

11. Pierre Anselme Defour, juge suppléant au tribunal de district de Montbrison, âgé de 50 ans.

12. Jean François Punctis de Cindrieux, conseiller du roi au bailliage de Montbrison, âgé de 37 ans.

13. Conseiller au bailliage.

14. Guillaume Apothicaire, homme de loi à Montbrison, âgé de 44 ans.

15. Election : circonscription financière soumise à la juridiction des élus, chargés de la répartition et de la levée des impôts.

16. Chef de légion : il s'agit d'une des légions ayant combattu pendant le siège de Lyon sous les ordres du général de Précy.

17. Claude-Marie, comte de Damas, âgé de 67 ans.

18. Le château du Rousset était situé sur la commune de Margerie-Chantagret. Ce château, aujourd'hui en partie ruiné, est situé au fond de la vallée de la Mare sur des rochers dominant la rivière.

19. Dès mars 1789, après l'élection des députés aux états généraux, Durand Antoine de Meaux avait exprimé son inquiétude dans une lettre au garde des sceaux (cf. Vicomte Maurice de Meaux : *Une lettre du lieutenant général au bailliage de Forez au garde des sceaux décrivant l'état de la province à la veille de la Révolution.* (Bull. Diana, t. XLVI, 1980).

20. Muscadins : royalistes. Le terme est employé dans la région, avant même la convention thermidorienne pendant laquelle son emploi se généralisa dans un sens un peu différent (Jeunes gens élégants exerçant une sorte de "terreur blanche" vis-à-vis des anciens Jacobins).

21. "Aristocrates" : partisans de l'Ancien Régime, royalistes, ennemis de la République.

conspiration lyonnaise en fournissant des grains aux Muscadins²² dont il s'est montré l'ami pendant les troubles de Montbrisé.

Qu'il est constant qu'Anselme Defour a outragé les patriotes, a voulu tirer sur les volontaires du Puy-de-Dôme²³ et a porté les armes dans une de leurs expéditions²⁴.

Qu'il est constant que Punctis et Apoticaire ont fait le service, l'un de grenadier et l'autre comme canonnier avec les Muscadins pendant leur séjour à Montbrisé, et qu'ils se sont montrés leurs plus zélés protecteurs.

Qu'il est constant que Ladret et Crépet se sont amalgamés avec les Muscadins pendant leur séjour à Montbrisé, ont porté les armes avec eux, et les ont suivis à Lyon pendant la durée du siège²⁵.

Qu'il est constant que Labarre et Damas ont cherché à soulever les campagnes, à provoquer leur rébellion par des lettres liberticides²⁶.

Déclare enfin que tous les ci dessus dénommés sont instigateurs, fauteurs ou protecteurs de la conspiration lyonnaise.

Les condamne en conséquence à la peine de mort.

Ordonne que le présent jugement sera exécuté dans l'heure²⁷ et confisque leurs biens au profit de la Nation.

Ordonne au Commandant de la force armée à Feurs de faire exécuter le présent jugement et à l'huissier près la commission d'y tenir la main²⁸.

Fait et prononcé en la séance publique les jour et an que des-

22. Les Lyonnais du général de Précý comptaient beaucoup sur le Forez pour approvisionner Lyon en blé.

23. Couthon avait envoyé des corps de Volontaires, recrutés dans le département du Puy-de-Dôme, pour participer au siège de Lyon. Ils faisaient étape à Montbrison mais certains y étaient aussi en garnison, occupant la ville royaliste vaincue. Leur quartier général était situé dans l'hôtel particulier des La Pierre Saint Hilaire (rue du Palais de Justice). (Cf. Colin Lucas : *Auvergnats et Foréziens pendant la mission du conventionnel Javogues* - Revue d'Auvergne t. 79, n° 4, 1965, p. 273-291).

24. La phrase est ambiguë. Le texte veut sans doute dire, au contraire, que Defour a porté les armes contre les volontaires du Puy-de-Dôme.

25. En septembre 1793, 800 Foréziens environ - parmi eux, de nombreux Montbrisonnais - arrivèrent à Lyon pour participer à la défense de la ville et furent accueillis avec effusion.

26. Les paysans de la plaine du Forez étaient, en majorité, favorables à la République. Le passage de ce texte montre que les Muscadins ont tenté de provoquer leur ralliement. Sur cette opposition, cf. Henri Gerest : *Les Foréziens devant la révolte de Lyon : Muscadins ou Sans-Culottes ?* (Etudes d'Histoires, St-Etienne, 1987).

27. Les jugements de la Commission militaire étaient sans appel et immédiatement exécutoires.

28. de veiller à la bonne exécution de l'ordre et d'en vérifier l'application.

sus, à laquelle ont assisté les citoyens Bardet²⁹, président, Chaul³⁰ et Avanturier³¹, juges ; signé Bardet, président, G. Tailhand³², juge ; Archimbaud³³, juge, Vital Avanturier, juge et Delhorme fils³⁴, greffier.

Collationné³⁵

[signé] Perrin³⁶

Document transcrit, présenté et annoté
par Claude LATTA.

29. Bardet, d'Armeville (St-Etienne), président de la Commission militaire de Feurs fut destitué par Javogues qui l'accusait de "modérantisme".

30. Chaul (ou Chaux), sergent, de Montbrison, juge à la Commission militaire.

31. Vital Avanturier, forgeron à Armeville (St-Etienne), juge à la Commission militaire.

32. Tailhand, officier municipal d'Ambert, d'abord juge à la Commission de Justice populaire puis à la Commission militaire.

33. Archimbaud, capitaine de la force armée de St-Rambert, juge à la Commission militaire.

34. Delorme fils, d'Armeville (St-Etienne), greffier à la Commission militaire.

35. Collationné : vérifié (que l'extrait est conforme à l'original de la minute).

36. Perrin était le président du Comité de surveillance (ou comité révolutionnaire) de Feurs.

DES BERGES DU VIZEZY ET DE LA MARE
AUX RIVES DU MISSISSIPPI...

Le hall est vaste. De grandes baies vitrées filtrent une grise lumière d'hiver. Dehors il bruine. Nous sommes dans le vestibule de la cure de Bâton Rouge, capitale de l'Etat de Louisiane, en Amérique du Nord. En bonne place, dans un coin-souvenir, nous découvrons quelques photos en cadre, un portrait à la plume... Souvent les paroisses de Louisiane montrent de belles galeries de portraits. Les anciens curés ne sont pas oubliés. Antoine BLANC de Sury-le-Comtal fut curé au même Bâton Rouge de 1827 à 1831 environ.

L'actuel curé, le révérend Franck UTER, est très intéressé par la démarche des prêtres français que nous sommes. Il attire notre attention sur cette représentation d'Antoine BLANC, représentation qui a aussi sa place dans la cure de Sury. Nous lui offrons une reproduction d'une lithographie qu'il ne connaissait pas, le visage du Forézien est plus jeune. Le ton de la visite est donné. Antoine et Jean Baptiste BLANC ne sont pas oubliés, les autres Foréziens non plus !

Mais ce n'est pas fini, l'après-midi nous allons aux archives du diocèse. Nous pouvons feuilleter les vieux registres bien protégés. La paroisse de Bâton Rouge existe depuis 1792, Antoine BLANC naissait à cette époque-là à Sury dans la tourmente révolutionnaire. Les édifices de la paroisse St-Joseph furent remaniés à plusieurs reprises. Les registres nous livrent la signature du prêtre forézien. Il signait du titre de curé et de missionnaire, car il se rendait aux églises voisines de la Pointe Coupée et de Fausse Rivière. La plupart des actes sont rédigés en français, on en voit apparaître quelques uns en anglais. Sur une feuille imprimée en 1826 on voit déjà gravée la silhouette du pélican qui demeure l'emblème de l'Etat de Louisiane, agrémenté de la fleur de magnolia.

Dans les livres de comptes on signale les frais quotidiens, tel le port d'une lettre à l'évêque de la Nouvelle-Orléans. Plus loin on note que les marguilliers acceptent la cloche donnée par "messieurs les frères J. et L. Boué, prêtres du diocèse de Lyon". Encore des Suryquois qui vivent la solidarité. C'est souvent qu'on parle des marguilliers dans l'histoire catholique de Louisiane. En octobre 1831, Antoine BLANC termine son service de curé à Bâton Rouge. Les eaux du Mississippi le conduiront plus bas.

Nous partons pour Fausse Rivière et la Pointe Coupée. Des surprises nous attendent. Le curé de Bâton Rouge nous conduit dans sa Buick, couleur beige, tout en souplesse. Antoine BLANC, lui, devait circuler en bateau sur le fleuve. On avait le temps à cette époque. Première surprise, le fleuve ne passe pas à Fausse Rivière, et cela depuis des siècles, mais le bras de rivière existe toujours, alimenté par infiltration. Lieu pittoresque, paradis des pêcheurs, sur la berge se dressent les nombreux embarcadères de bois. Deuxième surprise : au temps d'Antoine BLANC, Fausse Rivière était une terre de mission, une desserte. Aujourd'hui elle est devenue la paroisse principale, avec quatre messes chaque dimanche. Autre surprise, il y a une église pour les Blancs, une église pour les Noirs, nombreux en cette région, dès l'époque d'Antoine BLANC.

Le clergé actuel nous reçoit bien cordialement. Nous relisons une lettre d'Antoine BLANC à son cousin BOUE, originaire de Sury. Il lui demandait des statistiques sur la paroisse de Fausse Rivière. Voici ce qu'il lui répond : "Sur ma paroisse, il y a environ 1 200 personnes libres et 4 000 esclaves. Les esclaves nés dans l'endroit sont tous baptisés catholiques". A cette lecture, les curés actuels ont réagi en disant que les choses n'avaient guère changé ! Pourtant l'après-midi, le curé blanc allait accueillir dans son église un couple de Noirs pour leur mariage. Il ne faut rien forcer dans un tel tableau. Nous quittons à regret cette église de pierres blanches qui jaillit au milieu des palmiers.

Nous arrivons à la Pointe Coupée qui était autrefois la paroisse principale. Aujourd'hui ce n'est plus qu'une succursale. L'église est encore construite en bois mais elle n'est pas d'origine. Pourtant elle restitue bien le cadre dans lequel ont vécu les frères BLANC. Ils ont exercé ensemble leur ministère de 1823 à 1827. "Monseigneur a consenti à me laisser mon frère" écrit Antoine BLANC. Dans la chapelle actuelle, nous nous recueillons aussi devant le confessionnal en bois utilisé par les missionnaires. Une maquette montre l'église primitive datée de 1738, elle était déjà placée sous le patronage de Saint François d'Assise ; les premiers missionnaires étaient disciples du petit pauvre d'Assise.

Ce n'est pas sans émotion non plus que nous relisons dans les lettres qui nous sont parvenues cette remarque du 12 mai 1823 : "Le fleuve vient de monter d'une manière si forte et si inattendue que nous en sommes effrayés, l'eau nous fait craindre une inondation qui perdrait toutes les espérances de l'habitant cultivateur. Le fleuve devant sa porte à plus d'un tiers de lieue est dans ce moment à 42 pieds au-dessus de son lit ordinaire". Voici un prêtre proche des soucis de ses paroissiens. Aujourd'hui le fleuve est endigué par une notable levée, les terres cultivables sont ainsi protégées. Sur le chemin du retour nous voyons quelques bambous de canne à sucre. Tous les quatre ou cinq ans on renouvelle les plants ; cette année, ils n'ont pas gelé. Pour rester dans le souvenir des cultures entretenues par des centaines d'esclaves, nous faisons halte devant la belle maison de plantation de PARLANGE ; Maurice DENUZIERE y est passé bien avant nous.

Nous pouvons consulter quelques registres de la paroisse. Voici le titre d'une première page : "Registre baptistaire et mortuaire des Nègres. Pointe coupée. 1786". Le premier acte religieux est signé de la main du missionnaire franciscain : frère Louis de Quintonilla. Nous jetons un coup d'oeil sur ce qui s'est passé en juillet 1789. Aux approches du 14 juillet, il y a eu le baptême d'une sauvageonne (indienne) et le baptême d'une "négresse" qualifiée de libre. On était loin de la France. Au 16 octobre 1820 on trouve la signature d'Antoine BLANC au bas de l'acte rédigé de sa main. Premier signe de son service dans la région. Pour Jean-Baptiste BLANC, nouveau prêtre, il posera une première signature le 20 avril 1824 ; il s'agissait du mariage de Jean-Baptiste BERGERON avec Cydalysse LEBEAU, habitant "l'isle de la Fausse Rivière". Il était intéressant de relever ces noms d'origine française, et ce curieux prénom de la future. Plus loin, un acte est rédigé en anglais. Le 7 juin 1827, Jean-Baptiste signe un dernier acte de mariage à la Pointe Coupée, son évêque l'envoie en mission dans le Nord, au pays du coton. Son frère Antoine, alors curé de Bâton Rouge, gardera le souci de toutes ces communautés. Pour l'année 1834, nous avons noté le nombre de Noirs baptisés : 151, entre autres : "Suzanne, esclave, baptisée à 26-27 ans". L'état-civil était bien flou.

C'est à la Pointe Coupée que Jean-Baptiste viendra achever trop rapidement sa vie ; on pense qu'il a été victime de la fièvre jaune. C'était en 1834. La peine fut grande pour les fidèles de Natchitoches,

de même pour la famille suryquoise quand la nouvelle leur parvint. Antoine écrit à son cousin le curé BOUE : "Mon pauvre frère n'est plus. Ménage cette triste nouvelle à mes frères." Ce qui nous indique aussi que les parents sont déjà morts. Lettre du 15 mai 1834.

Dans cette église de la Pointe Coupée, le corps de Jean-Baptiste fut enterré au milieu des prières du peuple chrétien. Les fidèles de Natchitoches montrèrent leur attachement à leur curé en réclamant le transport du corps dans leur église. Le trajet se fit en bateau. Nous n'avons pas pu nous rendre dans ce lieu, nous inclinier devant le souvenir de ce fils de Sury. De même nous n'avons pas pu nous arrêter dans l'église de Donaldsonville où il reçut l'ordination sacerdotale, église dédiée à la fête de l'Ascension ; c'était le 25 août 1823.

De retour au Bâton Rouge, comme disent les Acadiens, nous avons juste le temps de jeter un coup d'oeil sur la capitale de l'état de Louisiane. Nous grimpons au sommet du building qui abrite la chambre des représentants et le sénat. Sous un ciel bien gris, le Mississippi roule ses eaux toujours boueuses. Un écureuil nous fait un clin d'oeil sur la pelouse. Il ne craint pas la bise du Nord. Nous reprenons la route de la Nouvelle-Orléans. A notre droite, en plein sud, nous avons St-Martinville. Nous y recevons un accueil chaleureux de la part du père Jean-Marie JAMMES. Il est bien connu des Montbrisonnais et des Suryquois. Il a guidé les évêques texans en avril 1988. Un souvenir d'Antoine BLANC se rattache à cette paroisse. Antoine était alors évêque de la Nouvelle-Orléans. Voici que le curé de St-Martin vient à mourir. Les marguilliers envoient une missive à leur évêque. Ils demandent un nouveau curé trié sur le volet. Les marguilliers s'occupaient de la gestion matérielle de la paroisse. L'évêque BLANC aura souvent maille à partir avec eux. Lisez Denuzière.

Un des chênes les plus connus de Louisiane est celui de St-Martinville. Depuis plus de deux siècles il penche ses branches sur l'eau calme du Bayou. Il garde le souvenir d'Evangéline, Acadienne déportée comme tant d'autres. Sous son ombrage, elle y retrouve enfin son bien-aimé Louis qu'elle a tant attendu. Mais il n'est plus libre.

Nous mettons alors le cap sur Mobile en Alabama. L'autoroute borde le golfe du Mexique, au milieu d'une interminable pinède. Nous partons sur les traces du Montbrisonnais Michel PORTIER et du suryquois Gabriel CHALON. Mobile est une ville de 300 000 habitants. La plage est couverte de sable blanc. Aujourd'hui le pétrole est roi. Les pionniers de l'Evangile ont dû débarquer par là. La région a été sous la domination française de 1702 à 1763. Les Anglais prirent le relais pour dix-sept années. Enfin les Espagnols occupèrent la place de 1780 à 1813.

Près de la cathédrale où se retrouve l'influence de l'architecture espagnole nous découvrons la maison où résidait l'évêque forézien, murs de planches peintes en blanc. Aujourd'hui c'est un monument national. C'est modeste. Nous consultons les registres de catholicité. Dès 1825, Michel PORTIER commence son oeuvre missionnaire. Il en avait tant rêvé pendant sept années de professorat en Louisiane.

La région de Mobile était rattachée au grand et lointain diocèse de Baltimore. Les registres de 1781 à 1801 nous confirment cette dépendance. On découpait large. Dans ces recueils nous relevons les signatures de plusieurs prêtres originaires du grand diocèse de Lyon : LORAS, en 1830 ; BAZIN, en 1834, MAUVERNAY... Puis les noms qui nous sont plus chers : Gabriel CHALON qui signe "prêtre missionnaire" et Michel PORTIER, le premier évêque de Mobile ; je devrais écrire Mikaël, à l'américaine. Quant à la prononciation du nom de PORTIER, elle est très difficile pour les Américains. L'évêque signe beaucoup d'actes, comme les collègues, ce qui veut dire qu'il était un homme de terrain. Beaucoup d'actes sont

rédigés en anglais. En 1854, Gabriel CHALON signe en qualité de vicaire général. En 1830, Antoine BLANC peut écrire à son cousin BOUE : "l'abbé CHALON a très bien saisi le génie de la langue anglaise et travaille avec beaucoup de fruit dans le ministère. Le diocèse de Monseigneur PORTIER sera un des mieux montés."

Nous n'avons pas eu le temps de traduire la bulle du Pape PIE VIII, qui érige le nouveau diocèse de Mobile et désigne Michel PORTIER comme le premier évêque. Elle est datée du 15 mai 1829 auprès de saint Pierre, sous l'anneau du pêcheur, à Rome. Nous faisons la halte "prière" dans cette cathédrale qui a des allures ibériques, pourtant l'un des architectes fut Claude BEROUJON, un Lyonnais qui a travaillé à Mobile comme l'atteste une plaque commémorative. Nous célébrons la messe d'action de grâce dans ces lieux où officiaient ces Foréziens qui avaient tout quitté. Le sacristain noir au large sourire nous ouvre la crypte funéraire. Nous nous recueillons devant la simple dalle de marbre derrière laquelle repose Monseigneur Michel PORTIER, né le 7 septembre 1795. L'inscription n'en dit pas plus, aucune mention de Montbrison ! Les funérailles furent célébrées par son ami Antoine BLANC, alors archevêque de la Nouvelle-Orléans. Il avait dû faire rapidement le trajet jusqu'à Mobile, un peu plus de 300 kilomètres. L'évêque PORTIER avait été victime d'un accident de circulation ; le cheval tirant l'attelage s'était emballé. Nous avons pu lire l'acte de sépulture écrit par le Suryquois en langue anglaise. C'était le 14 mai 1859.

Quant à Gabriel CHALON, après un séjour de sept ans comme curé de la cathédrale Saint-Louis de la Nouvelle-Orléans (1864-1871), il rentre en France. Sa sépulture est à l'ombre de la chapelle St-Etienne au cimetière de Sury-le-Comtal. Le filet de la Mare coule à deux pas.

Revenons à Michel PORTIER ; il fut professeur contre son gré, il n'en gardera pas moins le souci de la formation des jeunes. Grâce aux encouragements du cardinal FESCH, oncle de Napoléon, toujours en poste à Rome, l'évêque de Mobile appuiera fortement l'ouverture d'un collège. On choisit un lieu d'implantation pour Spring Hill College, une colline dominant d'assez loin l'horizon du golfe du Mexique. Pins et chênes diffusent une fraîcheur agréable en été. Les premiers directeurs furent des prêtres foréziens et lyonnais, plus tard les Jésuites prirent le relais, ils y sont encore. Aujourd'hui l'effectif est de 1200 élèves, dont 50 jeunes Japonais venant apprendre l'américain sur un mode intensif.

Dans le bâtiment de direction, une maison de plantation, nous pouvons photographier les portraits de Michel PORTIER et du cardinal FESCH, portraits sauvés de l'incendie en 1869. A l'occasion du centenaire de l'ouverture de ce collège, un ouvrage fut publié. Nous avons pu le consulter sur place. Ce livre se trouve aussi sur les rayons de la bibliothèque de la Diana. Monsieur Claude LATTA l'a déniché par hasard. Preuve que les liens avec Mobile n'étaient pas complètement coupés, il fallait seulement faire un peu la poussière.

Pour les derniers jours en Louisiane, nous effectuons la visite du "Mémorial Antoine Blanc". C'est la maison épiscopale qui porte le nom du fils illustre de Sury. Avec son toit d'ardoise, elle garde un type de maison du pays nantais. Les religieuses ursulines la firent construire et l'habitaient depuis 1727 environ. Elle devint la première école pour les blancs en 1745, puis pour les indiens et pour les noirs, même enfants d'esclaves. C'est aussi la première pharmacie des Etats-Unis. Demeure respectable s'il en est ; les planches de l'escalier craquent sous nos pas. Les prêtres amis des archives nous montrent un salon, une vieille cheminée, un lit de bois ; l'évêque suryquois a dormi ici, avant de s'y éteindre... Ce monument national est situé en

plein quartier "français", le vieux Carré. Les buildings sont à deux pas. Mais là, le quadrillage des rues nous est familier. Quelques calèches stationnent devant les grilles de la cathédrale aux trois flèches. Gabriel CHALON, déjà nommé, y fut curé, avec le titre de Prélat apostolique. Il méritait bien cette qualité d'apôtre. L'intérieur de la cathédrale conserve une touche espagnole ; les cérémonies ne devaient pas manquer de faste. Antoine BLANC, le fils du charpentier, a dû célébrer avec foi les offices qu'il a présidés. En particulier au retour de Rome où il s'était rendu pour une visite au successeur de saint Pierre.

Lisons enfin les mots composés en français par le journaliste de l'époque qui commente la nouvelle du décès de l'archevêque: "Nos lecteurs qui habitent la ville, connaissent déjà le coup terrible qui vient de frapper le diocèse de la Nouvelle-Orléans, par la mort inopinée et à jamais regrettable de Mgr Antoine BLANC, archevêque de la Nouvelle-Orléans, décédé mercredi dernier, 20 juin à une heure après midi. Le zélé prélat, quoique ressentant toujours les suites de la maladie dont il avait été atteint au mois de janvier dernier, n'avait point interrompu les nombreux et pénibles devoirs de sa charge pastorale ; et depuis Pâques, il avait donné la confirmation dans presque toutes les paroisses de la ville, et dans plusieurs paroisses de la campagne.

Mgr BLANC était né en France, dans le diocèse de Lyon, au mois d'octobre 1792 et par conséquent il avait près de soixante-huit ans. Il était déjà prêtre quand il vint aux Etats-Unis en 1817. Il fut consacré évêque de la Nouvelle-Orléans, le 22 novembre 1835, et il était dans la vingt-cinquième année d'un laborieux et fructueux épiscopat, lorsqu'il a plu à Dieu de l'appeler à lui, pour lui accorder, comme nous l'espérons, la récompense de ses travaux." (citation du Propagateur Catholique, journal des nouvelles religieuses).

Le guide de la cathédrale nous montre l'emplacement de la tombe de notre compatriote. Une stèle de marbre blanc garde mémoire de cette mise en terre avec les étapes de la vie d'Antoine BLANC. Les chiffres romains sont bien gravés, une date est erronée, celle de l'ordination du prêtre. Antoine fut ordonné prêtre le 22 juillet 1816 à Lyon, le marbre porte l'année 1817. C'est un détail.

Pour longtemps encore, les missionnaires partis en Louisiane et en Alabama ne seront pas oubliés là-bas. Il faut donc souhaiter que notre modeste pèlerinage nous aide à ne pas les oublier chez nous.

En conclusion, nous pouvons dire que notre séjour en Louisiane et à Mobile a renforcé nos convictions sur plusieurs points. D'abord il fallait des hommes bien trempés pour partir au loin et certainement qu'au sortir de la Révolution, prêtres et séminaristes avaient acquis ce courage de l'annonce de l'Évangile. Il fallait aussi de forts liens d'amitié entre ces missionnaires pour les aider à affronter les épreuves qui ne devaient pas manquer. Pour nous, après ce séjour sur la terre qu'ils ont ennobli de leurs travaux, nous ne pouvons que nous réjouir des liens qui se sont tissés et que nous pensons renforcer entre paroisses et églises respectives.

Première quinzaine de février 1989.

Philippe CHOMAT

Daniel ALLEZINA

JEAN BAPTISTE MASSILLON ET LE COLLEGE DE MONTBRISON

Le cardinal de Bérulle et l'Oratoire.

Le concile oecuménique qui s'ouvre à Trente en 1545 marque, après l'ébranlement causé par la Réforme, le début d'une vaste rénovation de l'Eglise catholique. Un grand effort va désormais être accompli dans de nombreux domaines, notamment la formation des prêtres et l'enseignement. Des séminaires s'ouvrent, les petites écoles sont créées, les Jésuites multiplient le nombre de leurs collèges.

En 1611 le cardinal de Bérulle (1) introduit en France la congrégation de l'Oratoire fondée en Italie au siècle précédent par Saint Philippe de Néri (2). Il s'agit, à l'origine, de lutter contre les aspects mondains que prend souvent à cette époque le sacerdoce. Les Oratoriens forment une société de prêtres essentiellement voués à la prédication et à l'enseignement.

A la différence de la Compagnie de Jésus, l'organisation de l'Oratoire est souple. On entre et on sort librement de l'ordre "où une sainte liberté fait le saint engagement, où l'on obéit sans dépendre, où l'on gouverne sans commander..." (3). Selon la pensée même du cardinal de Bérulle l'Oratoire ne doit pas avoir "d'autre esprit que l'esprit même de l'Eglise, d'autres règles que les canons, ni d'autres supérieurs que les évêques, d'autres liens que la charité, ni d'autres vœux solennels que ceux du baptême et du sacerdoce..."(3) Ce climat de liberté fera qu'à l'Oratoire se développeront facilement des courants jansénistes et gallicans.

Les Oratoriens ouvrent bientôt un collège à Dieppe puis, le succès aidant, de nombreuses maisons dans le royaume où ils deviennent les principaux concurrents des Jésuites. En 1640, ils régissent dix-huit collèges, en 1760, vingt-six (4). Juilly, fondé en 1638 près de Meaux, est leur plus prestigieux établissement. Cette maison d'éducation noble a une renommée nationale et la faveur des familles qui sont hostiles aux Jésuites et influencées par le jansénisme. Elle reçoit des élèves de toutes les provinces de France.

Le collège de Montbrison.

Le Forez possède deux collèges tenus par les Oratoriens : Notre-Dame-de-Grâces, près de Chambles, qui, comme Juilly a rang d'académie et Montbrison.

-
- (1) Pierre de Bérulle (château de Sérilly, près de Troyes, 4 février 1575, Paris, le 20 octobre 1629) : cardinal français ; cet ancien élève des Jésuites introduisit aussi en France l'ordre des Carmélites et participa activement à la Contre-Réforme. Ami de François de Sales, de Vincent de Paul et de Saint-Cyran, il fut aussi un écrivain mystique.
- (2) Saint Philippe de Néri (Florence, 1515, Rome, le 26 mai 1595), surnommé "l'Apôtre de Rome", fondateur en 1558 de la congrégation de l'Oratoire de Rome, société de prêtres vivant dans la pauvreté, l'étude et la pratique de la chasteté, canonisé en 1622.

A Montbrison, l'établissement fondé en 1624 prend la suite de la vieille école du chapitre de la collégiale qui était installée près du cloître. Le 5 juin les échevins de la ville signent le traité de fondation : contre une pension annuelle de 2200 livres l'Oratoire s'engage à tenir quatre professeurs au collège de Montbrison (5). Les Oratoriens s'installent effectivement en 1626 mais jusqu'en 1685 la direction du collège reste entre les mains du chanoine de Notre-Dame pourvu de la prébende préceptoriale. Le collège de Montbrison, sans avoir la réputation des grandes maisons de l'ordre, obtient un certain succès et reçoit environ cent quarante élèves. Il y a, parmi eux, de nombreux enfants de la bourgeoisie et de la petite noblesse du Forez. C'est la première étape pour aller vers les carrières judiciaires ou l'état ecclésiastique. Dans la noblesse, certaines familles préfèrent pourtant pour leurs fils le collège de Juilly que Louis XIII a doté du titre d'Académie royale et qui prépare mieux à la carrière des armes. Mais alors la pension est coûteuse, plus de quatre cents livres par an sans compter d'autres frais annexes au milieu du XVIII^e siècle (6).

A Montbrison le régime général est l'externat comme dans la plupart des collèges oratoriens. Les élèves logent en ville, viennent aux cours à sept heures, sortent pour le repas de midi et reviennent l'après-midi à treize heures trente ou à quatorze heures suivant la saison. L'emploi du temps hebdomadaire comporte environ vingt-cinq heures de cours, ce qui n'est pas excessif mais l'année scolaire est longue : dix mois et demi, sans congés, du 15 octobre à la fin du mois d'août (7). Le collège de Montbrison possède le cycle complet, six classes de la cinquième à la classe terminale. Les études sont solides faisant une large place à la littérature française, aux mathématiques et aux sciences.

Installé dans la partie haute de la ville, près du couvent des Clarisses, le collège subit deux incendies, en 1640 et en 1775 où une partie de la riche bibliothèque est détruite. En 1783 sont construits les beaux locaux qui abritent aujourd'hui la sous-préfecture. Pendant plus d'un siècle et demi le collège est un important centre culturel où se forment les cadres de la province. Le passage du grand Massillon dans son corps professoral marque son heure de gloire.

(3) C'est ce qu'écrit Bossuet à propos de l'Oratoire, cité par E. Deschanel dans la présentation du Petit Carême de Massillon, Dezobry, E. Magdeleine et Cie, libraires-éditeurs, Paris, S.D. (vers 1845).

(4) Sous la direction de Louis-Henri Parias, Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France, G.-V. Labat éd., Paris, 1981, t. 2, p.498-499.

(5) Marguerite Fournier-Néel, Montbrison coeur du Forez, Montbrison, imp. S.M.I.C., 3^e édition, 1988.

(6) Un élève peut dépenser près de mille livres par an dont 400 livres de pension. C'est ce que paie, en 1767-1768, Pierre-Amable Soubrany né à Riöm, collégien à Juilly et futur conventionnel. Cf. René Bouscayrol, Origines familiales et sociales de Romme et de Soubrany, Revue d'Auvergne, tome 79, n° 4, Actes du colloque Gilbert Romme (10-11 juin 1965), p. 185.

(7) C'est le régime du collège des Oratoriens de Riöm ; cf. Pierre-François Aleil, L'enseignement des pères de l'Oratoire au collège de Riöm, Revue d'Auvergne, tome 79, n° 4, p. 207-212.

Massillon au collège de Montbrison.

Jean Baptiste Massillon naît le 24 juin 1663 dans la ville d'Hyères, en Provence. C'est le fils d'un notaire, François Massillon. Il entre au collège des Oratoriens de sa ville natale où ses maîtres découvrent vite en lui de brillantes qualités intellectuelles et morales.



J.-B. Massillon.

A leurs sollicitations il entre, dès dix-huit ans, dans la congrégation de l'Oratoire et continue ses études. Ses supérieurs qui ont remarqué ses talents d'orateur souhaitent "l'appliquer au ministère de la chaire" mais il cherche sa voie. Pendant quelque temps il se retire à l'abbaye de Sept-Fonts et pense un moment devenir moine.

Après cette retraite, ayant trouvé son chemin, il opte pour l'enseignement et arrive, en 1687, au collège de Montbrison comme professeur de belles-lettres. Il a alors vingt-quatre ans. Cette année-là le corps professoral est ainsi formé :

- Le père Joseph Perrin, supérieur,
 - Le père Antoine Olivier, un Forézien, préfet des études,
 - Le père Louis Nadot pour la classe de logique,
 - Le confrère Paul de Combes pour la classe de rhétorique,
 - Le confrère Jean Baptiste Massillon (Masseillon), seconde,
 - Le confrère Jean Joseph Maure, originaire d'Arles et qui deviendra aussi prédicateur, troisième,
- Le confrère Pierre Pajat, quatrième,
- Le confrère Antoine Jouvenne, cinquième (8).

L'année suivante, en 1688-89 (9) interviennent quelques changements. Le nouveau supérieur est le père Antoine Faure, originaire de Chalmazel. Le confrère Paul de Combes accède à la charge de préfet, le père François Lory assure la classe de physique et Jean Baptiste Massillon, celle de rhétorique. Les confrères Jean Joseph Maure et Pierre Pajat gagnent chacun une place en assurant respectivement la seconde et la troisième. Enfin, deux nouveaux professeurs, les confrères Joseph de La Pomélie et François de La Pomélie sont chargés de la quatrième et de la cinquième (8). Massillon reste seulement deux années au collège de Montbrison.

(8) Abbé J.B. Vanel, Un confrère de Massillon au collège de Montbrison, le père Jean Joseph Maure, *Revue du Lyonnais*, n° 79, 1889.

(9) Année scolaire 1688-1689, très vraisemblablement, alors que l'abbé Vanel indique 1689-1690.

Massillon, prédicateur de la cour.

Devenu prêtre, Massillon révèle très vite ses dons pour la parole. Il prononce, en 1691, l'oraison funèbre de l'archevêque de Vienne et c'est encore à lui qu'on fait appel, en 1693 pour celle de Mgr Camille de Neufville-Villeroy, archevêque de Lyon mort en 1693. En 1696, il est nommé, à trente-trois ans, directeur du séminaire de Saint-Magloire, à Paris, où il assure brillamment les conférences ecclésiastiques.

La prédication est alors très prisée. On y assiste un peu comme à un spectacle et on compare volontiers les divers orateurs, leur capacité à émouvoir ou à convaincre. Pour le prédicateur c'est un exercice difficile : le geste doit soutenir la parole et la voix doit être sinon puissante du moins forte. Le sermon - toujours long - est rédigé avec soin puis appris par cœur. Il s'articule selon un plan classique : l'exorde qui définit la proposition et annonce les divisions du discours, deux ou trois parties, la conclusion et la péroraison.

Massillon suit la mode du temps. Les sermons concernent moins qu'au temps de Bossuet l'exposition du dogme que des exhortations, des peintures morales. Massillon n'a rien du prophète courroucé (10), il parle avec douceur et chaleur. S'il est sobre dans ses effets sa ressource principale reste le pathétique que le public apprécie beaucoup.

En 1699, Massillon prêche le carême devant le roi. Il prend pour thème de son premier sermon une des béatitudes : "Bienheureux ceux qui pleurent !", sujet difficile devant la cour la plus brillante d'Europe. Il est écouté. Mme de Sévigné (11) écrit à propos d'un autre carême :

"Le père Massillon réussit à la cour comme il a réussi à Paris ; mais on sème souvent dans une terre ingrate, quand on sème à la cour, c'est-à-dire que les personnes qui sont fort touchées des sermons, sont déjà converties, et les autres attendent la grâce, souvent sans impatience ; l'impatience seroit déjà une grande grâce."

Le roi est impressionné puisqu'il dit à Massillon en présence de toute la cour : "Mon père, j'ai entendu plusieurs grands orateurs, j'en ai été content ; mais, après vous avoir entendu, je suis très mécontent de moi-même"(12).

"Dieu seul est grand, mes frères !"

Massillon est désormais le prédicateur le plus coté de Paris. Un chroniqueur fait ainsi son portrait : "Le père Massillon, d'environ trente-quatre ans, a l'air mortifié et recueilli, une grande connaissance de la religion, beaucoup d'éloquence, d'onction, de talent pour appliquer l'Écriture" (13).

En 1704, il prêche à la cour un second carême puis il prononce l'oraison funèbre de tous les grands personnages : en 1709, celle du prince de Conti, en 1710, celle du Dauphin et en 1715, celle de Louis XIV.

(10) Selon l'expression de Michel Mourre, article Massillon, Dictionnaire des Auteurs, Laffont-Bompiani, Paris, 1952, t. III.

(11) Mme de Sévigné, lettre du 3 mars 1704.

(12) Cité par E. Deschanel, op. cit.

(13) Abbé J.B. Vanel, Un confrère de Massillon au collège de Montbrison, le père Jean Joseph Maure, Revue du Lyonnais, n° 79, 1889.

Devant le catafalque de Louis le Grand, roi de France, après un moment de silence, il commence son discours par la phrase devenue célèbre :

"Dieu seul est grand, mes Frères, et dans ces derniers moments surtout où il préside à la mort des rois de la terre."

En 1717, il est chargé de prêcher devant le jeune Louis XV. Les dix sermons de son Petit Carême composés pour la circonstance constituent son chef-d'oeuvre, un modèle classique de l'éloquence française, un ouvrage que Voltaire garde toujours à portée de la main. C'est la gloire. L'Académie ouvre ses portes en 1719 au "Racine de la chaire".

Chargé de par ses fonctions de prédicateur de la cour d'être le panégyriste des grands, Massillon n'en garde pas moins une grande liberté d'esprit. Il dénonce la guerre comme un fléau et affirme que le droit des rois repose sur la libre volonté des peuples. Mais il sait faire preuve pour dire cela de douceur, de tolérance et de persuasion.

Massillon, évêque de Clermont.

En 1717, le Régent nomme Jean Baptiste Massillon évêque de Clermont. Désormais il consacre tous ses efforts à son diocèse auvergnat où il réside fidèlement. D'Alembert lui rend un bel hommage pour son travail de pasteur :

"Il donna tous ses soins au peuple heureux que la Providence lui avait confié... Il consacrait avec tendresse à l'instruction des pauvres ces mêmes talents tant de fois accueillis par les grands de la terre, et préférerait aux brillants éloges des courtisans l'attention simple et recueillie d'un auditoire moins brillant et plus docile..."

Il mourut, comme était mort Fénelon, et comme tout évêque doit mourir, sans argent et sans dettes. Ce fut le 28 septembre 1742 que l'Eglise l'éloquence et l'humanité firent cette perte irréparable" (14).

De sa Provence natale à l'Auvergne en passant par Versailles, Montbrison, où une rue de la ville rappelle son souvenir, n'a été pour Jean Baptiste Massillon qu'une bien courte étape sur le chemin d'une gloire méritée.

Joseph BAROU

(14) Cité par E. Deschanel, op. cit.

MASSILLON

PETIT CARÊME

SUIVI DES SERMONS.

SUR LES VICES ET LES VERTUS DES GRANDS;
SUR LE PETIT NOMBRE DES ÉLUS;
ET POUR LA BÉNÉDICTION DES DRAPEAUX DU RÉGIMENT DE CATINAT

Nouvelle édition, collationnée sur les meilleurs textes,
AVEC DES NOTES PHILOLOGIQUES ET LITTÉRAIRES
ET DES SOMMAIRES ANALYTIQUES

PAR

M. E. DESCHANEL

MAÎTRE DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE NORMALE
PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE DESCARTES, A PARIS



PARIS

DEZOBRY, E. MAGDELEINE ET C^o

LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE DES MAÇONS-SORBONNE, 4

Frontispice d'une édition du XIXe siècle du Petit Carême, ouvrage considéré comme le chef-d'oeuvre de Jean Baptiste Massillon.

Les notes sont d'Emile Deschanel. Il s'agit du père de Paul Deschanel qui fut président de la République du 18 février au 21 septembre 1920. Curieusement Emile Deschanel (1819-1904) était un professeur et écrivain libre penseur et anticlérical. Son premier ouvrage, Catholicisme et socialisme (1850), le fait destituer de ses fonctions de maître de conférences à la Sorbonne. Emprisonné, puis banni après le 2 décembre, il rentre de Belgique après l'amnistie et, en 1859, devient rédacteur du Journal des Débats et du National. Député de la Gauche Républicaine de 1876 à 1881, il est élu sénateur inamovible en 1881. La même année, il est nommé professeur de littérature moderne au Collège de France. (note due à C. Latta)

Bibliographie forézienne

- Etienne Fournial et Jean-Pierre Gutton : Documents sur les trois états du pays et comté de Forez. t. II : Période monarchique (XVI^{ème} - XVII^{ème} s.) (St-Etienne, Centre d'Etudes foréziennes, Université de Saint-Etienne, 1989).

Village de Forez avait rendu compte du premier volume consacré à la période comtale de l'histoire du Forez. La réunion du Forez à la couronne, en 1531, ne mit pas fin à l'existence des Etats : c'est l'intérêt de ce livre de nous le rappeler - ou de nous l'apprendre - et d'en publier les documents qui forment un ensemble qui permet de mieux comprendre comment, dans l'enchevêtrement et la superposition de ses institutions, fonctionnait l'Ancien Régime. Aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, quatre types d'assemblées se réunissent :

- . Les assemblées des trois ordres réunies pour désigner leurs députés aux états généraux (1561, 1576, 1588, 1593 et 1614).
 - . Des assemblées des trois ordres réunies à l'initiative du roi, à Moulins ou à Montbrison.
 - . Des assemblées des états réunies à l'époque de la Ligue et liées aux événements de cette période.
 - . Des réunions particulières au tiers état et à la noblesse de Forez.
- Montbrison a été le siège de nombre des réunions. Celles-ci traitent surtout de questions financières. Mais elles désignaient aussi des syndics de la province qui jouaient un rôle permanent.

Au XVII^{ème}, les états se réunissent de plus en plus rarement et cessent de siéger à une date incertaine (dernière date connue : 1642, mais nous n'avons pas de décret de suppression) .

Les documents sont publiés et commentés avec soin et avec rigueur.
Un livre exhaustif et important.

- H. Forest : La Chapelle du lycée de Roanne (Les Amis de la chapelle du lycée, 18 rue de Cadore, Roanne, 1989).

Roanne n'est pas très riche en monuments historiques : destin des villes marquées par l'industrialisation. Mais la chapelle du lycée (lycée Jean Puy qui est un ancien collège de Jésuites fondé par le P. Coton, confesseur d'Henri IV) vaut une visite. Mme Forest en a fait une excellente étude, illustrée de belles photos de J.F. Claustre. Elle étudie les origines du collège, bâti sur les plans de Martellange, décrit minutieusement la chapelle - de style "jésuite" - inscrite, depuis 1941, à l'inventaire des Monuments Historiques. Une excellente étude qui servira de guide à un monument mal connu des Foréziens.

- Guillaume Roquille : Breyou et so disciplo, poëma burlesquo (1836. Rééd. Sté d'Etudes historiques du texte dialectal, 213, Chemin Domergue, 83500 La Seyne, 1989). 93 p. édition bilingue.

Guillaume Roquille était ouvrier ferblantier à Rive-de-Gier. En 1836, il publia en dialecte de Rive-de-Gier un long poème de 1102 vers, divisé en 6 chants, *Breyou et so disciplo*, dans lequel il dénonçait la répression de la révolte des canuts de 1834. Des études de Fernand Rude (*L'insurrection lyonnaise d'avril 1834 et sa résonance littéraire*) et de René Merle (*Langue du peuple, arme du peuple ? L'écriture dialectale forézienne et lyonnaise de la Révolution à la monarchie de Juillet*) précèdent et replacent dans son contexte historique et littéraire, cette intéressante réimpression.

- Monique Ray et Jacques Payen : *Souvenirs iconographiques de la Révolution française à Lyon* (Lyon, éd. Ludg, 15, rue S. Reinach, Lyon 7e, 1989).

On a souvent rappelé combien, pendant la Révolution, les événements de Lyon sont liés à ceux du Forez puisque nombre de Montbrisonnais participèrent, dans les rangs de l'armée lyonnaise du général de Précy, à la défense de la ville. Monique Ray, conservateur en chef du Musée historique de Lyon (musée de Gadagne) et Jacques Payen ont rassemblé une excellente iconographie, puisée dans les fonds du musée de Gadagne et surtout dans de nombreuses collections particulières. Parmi les victimes de la Révolution à Lyon, signalons la reproduction des portraits - inédits - de deux Montbrisonnais : Hubert Le Conte, receveur des tailles (+ 19 mars 1794) et de Jean-Pierre Chappuis de Maubou, capitaine de chasseurs à cheval (+ 15 octobre 1793).

Autres publications signalées :

- François Bouchut et Gil Lebois : *Saint-Etienne de l'ombre à la lumière* (Saint-Etienne, éd. Xavier Lejeune).

et pour les gastronomes (la cuisine fait partie de l'Histoire, nos descendants se demanderont ce que nous mangions...) :

- Pascale Roques et Hubert de Chanville : *La cuisine de Lyon Rhône-Alpes par ses chefs* (Paris, éd. Gamma, 1989).

- Pierre Gagnaire : *La cuisine immédiate* (Paris, éd. R. Laffont, 1989).

Bonne lecture et bon appétit !

Claude Latta